

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2601

14 novembre 2007

### SOMMAIRE

A.C.T.S. Luxembourg S.A. ....	124814	Galile Real Estate S.A. ....	124808
AG' Deco S.A. ....	124814	Gespart S.A. ....	124803
Alpha Pyrenees Luxembourg ....	124816	Gestion Magma S.C.A. ....	124813
Alzette European Clo S.A. ....	124847	Grand Tour Estate S.A. ....	124842
AMAC Luxembourg S.A. ....	124813	Green European Venture Capital S.A. ..	124848
AmCo Immobilière Lux S.A. ....	124838	Hoist Investments S.A. ....	124837
Antiques Orient SA ....	124845	INDUSTRI KAPITAL Luxembourg II S.à	
Aqua-Rend ....	124845	r.l. ....	124824
Aura International S.A. ....	124816	Investment Solutions ....	124837
be2 GmbH ....	124803	Jerren International Holding S.à r.l. ....	124824
Becon S.à r.l. ....	124824	KA Communications Sàrl ....	124810
BERNARD & Associés ....	124839	KLC Holdings XII S.A. ....	124824
Blufin S.A. ....	124842	Lifeware Holding S.A. ....	124818
Bureau d'Assurances Nico Hansen S.à r.l.		Lifeware Holding S.A. ....	124820
.....	124826	LuxCo 24 S.à r.l. ....	124840
Cale Finance S.A. ....	124818	LuxCo 37 S.à r.l. ....	124848
Cannelle Holding S.A. ....	124824	LuxCo 46 S.à r.l. ....	124844
C D I S.A. ....	124814	LuxCo 47 S.à r.l. ....	124847
Ceska Lipa S.A. ....	124816	LuxCo 48 S.à r.l. ....	124846
Chronax S.à r.l. ....	124840	LuxCo 50 S.à r.l. ....	124846
Cowen Holding S.A. ....	124807	Maes Lux S.A. ....	124809
Delta Ceres S.A. ....	124844	Mediterranean Solutions S.A. ....	124813
DEO S.à r.l. ....	124805	Menelaus S.A. ....	124845
Edder S.A. ....	124840	Mittelmeer S.A. ....	124821
Eikon Invest III Holding S.A. ....	124829	Montesquieu & Associés S.à.r.l. ....	124808
Eikon Invest III S.A. ....	124829	Montesquieu & Associés S.à.r.l. ....	124806
Electrical Enterprise Luxemburg S.A. ...	124817	Nacarat S.A. ....	124841
Electrical Enterprise Luxemburg S.A. ...	124817	Newluxco 2 S.à r.l. ....	124816
EMI S.A. ....	124820	Nord Investment Management Company	
EUKAR Holding ....	124806	Holding S.A. ....	124839
Eurocom Shop S.A. ....	124805	Nova/Paul Investments s.à r.l. ....	124846
European Screening Limited S.à r.l. ....	124804	Paperass ....	124815
Exmoor Holdings S.à r.l. ....	124812	Paperass ....	124812
Fabso International Holding S.A. ....	124807	Paperass ....	124812
Fiduciaire Beaumanoir S.A. ....	124807	Paperass ....	124811
Foncière Medicis S.A. ....	124840	Paperass ....	124815
Franco Megissi S.A. ....	124811	Paperass ....	124812

<b>Pennant Holding S.à r.l. ....</b>	<b>124838</b>	<b>Steffen Finance SA .....</b>	<b>124810</b>
<b>Promobilia Cursum S.A. ....</b>	<b>124839</b>	<b>Steffen Salaisons S.A. ....</b>	<b>124809</b>
<b>Puck S.A. ....</b>	<b>124803</b>	<b>Symmetria SA .....</b>	<b>124831</b>
<b>"Q.B.M. Consultants" Sàrl .....</b>	<b>124813</b>	<b>Tasselot S.A. ....</b>	<b>124815</b>
<b>Rewind Finance S.A. ....</b>	<b>124843</b>	<b>Textile Invest S.A. ....</b>	<b>124844</b>
<b>Royale Topaze S.A. ....</b>	<b>124811</b>	<b>Titan Series Luxembourg S.à r.l. ....</b>	<b>124842</b>
<b>Russian Credit Cards Master Trust S.A.</b>		<b>Ulderich S.A. ....</b>	<b>124817</b>
<b>.....</b>	<b>124804</b>	<b>Valera Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>124838</b>
<b>SFDC Luxembourg .....</b>	<b>124804</b>	<b>Velodo S.A. ....</b>	<b>124843</b>
<b>Sierra International S.A. ....</b>	<b>124803</b>	<b>Vimarense S.A. ....</b>	<b>124817</b>
<b>Simok S.A. ....</b>	<b>124814</b>	<b>Wasidor Finance S.A. ....</b>	<b>124818</b>
<b>Spotclark S.à r.l. ....</b>	<b>124841</b>	<b>"Wirth-Toussaint s.à r.l." .....</b>	<b>124843</b>
<b>Starwood Capital Group European S.à r.l.</b>		<b>WW Auto S.à r.l. ....</b>	<b>124807</b>
<b>.....</b>	<b>124806</b>		
<b>Starwood HUK Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>124805</b>		

**Gespart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 94.968.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123344/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04291. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

**Puck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 81.111.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123345/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04296. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

**Sierra International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 71.934.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123355/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05450. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

**be2 GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 123.206.

*Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses des alleinigen Gesellschafters vom 2. Oktober 2007*

1. Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei heraufgesetzt. (...)
2. Der Gesellschafter beruft zum neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit Frau Catherine Le Bourgeois, geboren am 25. August 1953 in B-Grandcamp-Maisy, wohnhaft in B-6781 Athus, 36, rue du Centre.

*Beschluss der Geschäftsführer vom 2. Oktober 2007*

Gemäß der in Artikel 8 der Satzung eingeräumten Befugnis beschließen die Geschäftsführer, dass zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft die Gegenzeichnung durch Herrn Andreas Etten, Geschäftsführer, erforderlich ist.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2007123964/607/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01969. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Russian Credit Cards Master Trust S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 119.811.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu au siège social de la société le 27 août 2007*

Le conseil d'administration de la Société décide de renouveler le mandat de réviseur externe de la société ERNST & YOUNG, avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, pour les comptes se clôturant au 31 décembre 2007.

A Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2007123951/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01577. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**European Screening Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 82.920.

Monsieur Cédric Lefebvre, gérant, est domicilié depuis le 30 août 2007 au 13, rue André Delpierre à F-59700 Marcq en Baroeul.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2007123950/607/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03606. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**SFDC Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 79.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 104.269.

*Extrait des résolutions de l'Associé unique en date du 28 septembre 2007*

L'Associé Unique a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission avec effet au 28 septembre 2007 de

\* Mr Olivier Kettler, gérant de Classe A

- de nommer comme nouveau gérant de classe A de la société avec effet au 28 septembre 2007, pour une durée illimitée:

\* Mr Jose Luiz Moura Neto demeurant à 9, Allee du Rionzi, CH-1028 Preverenges, Suisse.

Pour aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

*Pour SFDC LUXEMBOURG*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007123961/1005/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03780. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**DEO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1814 Luxembourg, 2, rue Irmine.  
R.C.S. Luxembourg B 111.004.

La présente pour vous informer que je démissionne avec effet immédiat à mes fonctions de gérante technique de la société.

Copie de la présente est adressée pour information au ministère des classes moyennes.

Vous voudrez encore noter que la présente sera publiée par extrait au registre de commerce au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2007.

Irène Teixeira Gomes Vilela.

Référence de publication: 2007123949/203/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03636. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Starwood HUK Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 107.080.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeffrey Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Nomination de Monsieur Desmond Taljaard, avec adresse au 41, Dover Street, W1S 4NS Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet au 19 septembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Référence de publication: 2007123948/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03918. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Eurocom Shop S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 107.721.

*Rapport de l'assemblée générale extraordinaire*

L'an deux mille sept, le 18 octobre 2007.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société EUROCOMSHOP S.A.

Au siège social à Luxembourg.

*Première résolution*

L'assemblée révoque un des trois membres du conseil d'administration de la société, à savoir:

- Monsieur Tressel Jean-Christophe, employé, demeurant à Luxembourg, 1, rue Bellevue. (Grand-Duché de Luxembourg)

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur en leur remplacement à savoir:

Monsieur Gilquel Michel, employé, demeurant à 8930 Menen vagevuurstraat 30/B00 (Belgique).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Signature

*Le président*

Référence de publication: 2007123976/7589/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06710. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Starwood Capital Group European S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 83.810.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeff Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

- Nomination de Monsieur Desmond Taljaard, avec adresse au 41, Dover Street, W1S 4NS Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet au 19 septembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Référence de publication: 2007123947/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03920. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**EUKAR Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 45.392.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2005*

Le mandat de KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., avec siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, est venu à échéance le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007123966/1142/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01042. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Montesquieu & Associés S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 112.510.

*Extrait du Conseil de Gérance du 5 septembre 2007*

Il résulte du Conseil de Gérance de la Société MONTESQUIEU & ASSOCIES qui s'est tenu en date du 5 septembre 2007, à son siège social: 11, avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg.

L'unanimité des associés présents et représentés a donné son accord pour:

- la cession de 75 parts détenues par Jonathan David à SUNVALLEY INTERNATIONAL TRADING.

A l'issue de ces opérations le capital social de MONTESQUIEU & ASSOCIES s'établira comme suit:

	Parts sociales
- SUNVALLEY INTERNATIONAL TRADING .....	420
- Philippe Schmit .....	1
- Sébastien Faizand .....	179

P. Schmit

Le gérant

Référence de publication: 2007123991/6259/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06874. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Fiduciaire Beaumanoir S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 52.618.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2007123995/1429/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00894. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Fabso International Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 89, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 84.326.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2007123992/1429/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04722. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**WW Auto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 76.611.

Suite à une cession de parts en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 entre Monsieur Sirgue Didier et Mademoiselle Oriane Waltriny, il résulte que le capital social est ainsi réparti:

- Monsieur Sirgue Didier: 0 part sociale
- Madame Evelyne Waltriny: 425 parts sociales
- Mademoiselle Oriane Waltriny: 75 parts sociales

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Référence de publication: 2007123986/7430/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04517. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Cowen Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 76.808.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'Administrateur et administrateur délégué de votre société, avec effet immédiat.

Le 8 octobre 2007.

Emile Wirtz.

Référence de publication: 2007123994/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03285. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Montesquieu & Associés S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.510.

*Extrait du Conseil de Gérance du 2 juillet 2007*

Il résulte du Conseil de Gérance de la Société MONTESQUIEU & ASSOCIES qui s'est tenu en date du 2 juillet 2007, à son siège social: 11, avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg.

L'unanimité des associés présents et représentés a donné son accord pour:

- la cession de 75 parts détenues par J.Gary Peters à Jonathan David.
- la cession de 30 parts détenues par José David à Sébastien Faizand
- la cession de 45 parts détenues par José David à SUNVALLEY INTERNATIONAL TRADING.

A l'issue de ces opérations le capital social de MONTESQUIEU & ASSOCIES s'établira comme suit:

	Parts sociales
- SUNVALLEY INTERNATIONAL TRADING .....	345
- Philippe Schmit .....	1
- Jonathan David .....	75
- Sébastien Faizand .....	179

P. Schmit

*Le gérant*

Référence de publication: 2007123989/6259/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06877. - Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Galile Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 112.437.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 28 août 2007, tenue au siège de la société*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Michaël Nycek de son poste d'administrateur et décide de nommer en son remplacement par cooptation, Monsieur Francesco Zito, employé privé, né à Noci (Italie), le 10 décembre 1950, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, en tant que nouvel administrateur de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle de 2012.

Cette nouvelle nomination et la durée du mandat conféré seront ratifiées lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

*Seconde résolution*

Suite à la résolution qui précède, le conseil d'administration se compose désormais de la manière suivante:

- La société INTERNATIONAL TYRE COMPANY S.A.H, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire en 2012;

- Monsieur Aleksandar Vukotic, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire en 2012;

- Monsieur Francesco Zito, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire en 2012.

Le commissaire aux comptes est:

- FIDUCIAIRE BEAUMANOIR Sarl, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire en 2012.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

*Signature*

Référence de publication: 2007123985/1429/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07388. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070142955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.



**Maes Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 48.985.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 13 juillet 2007  
statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2006*

*Conseil d'administration:*

Les mandats des administrateurs à savoir Monsieur Rudy Maes, Gérant de sociétés, demeurant à B-9330 Dendermonde (Belgique), Wolvestraat 8, Monsieur Norbert Maes, demeurant à B-9820 Merelbeke, Poelstraat n° 77 (Belgique) et Monsieur Geert Maes, demeurant à B-9200 Dendermonde (Belgique), Schippersdijk 61, arrivant à leur terme, l'assemblée générale a décidé de les renouveler pour une période de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

*Administrateur délégué:*

Le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Rudy Maes, Gérant de sociétés, demeurant à B-9330 Dendermonde (Belgique), Wolvestraat 8, arrivant à échéance, l'assemblée générale a décidé de le renouveler. Il prendra fin en même temps que le mandat d'administrateur de Monsieur Rudy Maes soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

*Commissaire aux comptes:*

Monsieur Jean Zeimet ne souhaitant pas que son mandat de commissaire aux comptes soit renouvelé, ce dernier arrivant à échéance, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en remplacement la société Read Sàrl, établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat du commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Référence de publication: 2007123988/7430/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04514. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Steffen Salaisons S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 81.788.

—  
*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2007*

*Première résolution*

L'assemblée décide de reconduire le mandat de l'administrateur actuel à savoir:

- Monsieur Frank Steffen, demeurant à L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon  
son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de remplacer l'administrateur sortant M. Armand Steffen, demeurant à L-8411 Steinfort, 4, Cité Manzendall, par Monsieur Tom Steffen, demeurant à L-8419 Steinfort, 8, route d'Arlon et l'administrateur sortant M. Salvatore Luciano, demeurant à L-8436 Steinfort, 87, rue de Kleinbettingen, par Mme Prapaipit Prasopnetr épouse Steffen demeurant à L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon

leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes: SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION Sàrl, société à responsabilité limitée avec siège social à L-1220 Luxembourg 246, rue de Beggen son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Steinfort, le 2 mai 2007.

F. Steffen, A. Steffen, S. Lucciano.

Référence de publication: 2007123999/619/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05102. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**Steffen Finance SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.787.

—  
*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2007*

*Première résolution*

L'assemblée décide de reconduire le mandat de l'administrateur actuel à savoir:

- Monsieur Frank Steffen, demeurant à L-8410 Steinfort 8, route d'Arlon

son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de remplacer l'administrateur sortant, M. Armand Steffen, demeurant à L-8441 Steinfort 4, Cité Manzendall par Monsieur Tom Steffen, demeurant à L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon et l'administrateur sortant M. Salvatore Luciano, demeurant à L-8436 Steinfort, 87, rue de Kleinbettingen par Mme Prapaipit Prasopnetr épouse Steffen demeurant à L-8410 Steinfort, 8, route d'Arlon

leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes: SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION Sàrl, société à responsabilité limitée avec siège social à L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen, son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Steinfort, le 2 mai 2007.

F. Steffen, A. Steffen, S. Lucciano.

Référence de publication: 2007124000/619/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070143170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

**KA Communications Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 80.821.

—  
CESSION DE PARTS

Entre

Monsieur Christoph Pauli (Associé), demeurant D-56332 Neuhaeusel, 32, Tannenweg,

ci-après dénommé «le cédant»

d'une part, et

Madame Susanne Brettner (Gérante), demeurant D-54668 Schankweiler, 4, an der Brücke

ci-après dénommée «le cessionnaire»

d'autre part,

il est convenu ce qui suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Cession.** Par les présentes, le cédant cède, délègue et transporte, sous les conditions ci-après stipulées, au cessionnaire qui accepte, deux cent cinquante (250) parts sociales lui appartenant dans la société KA COMMUNICATIONS, société à responsabilité limitée au capital de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit (EUR 12.394,68) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf (EUR 24,79) de valeur nominale chacune, dont le siège est à L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich, et qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.821.

**Art. 2. Prix de cession.** La présente cession est faite, consentie et acceptée moyennant le prix principal forfaitaire et irréductible du prix valeur bilan par part sociale cédée, ce dont bonne et valable quittance.

**Art. 3. Frais et Formalités.** Tous les frais des présentes et ceux qui en seraient la suite ou la conséquence seront à la charge du cessionnaire qui s'y oblige.

Mention des présentes sera consentie partout où besoin sera. Pour remplir toutes formalités nécessaires, tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'un des originaux des présentes.

Signée à Luxembourg, en deux exemplaires, le 16 juin 2007.

Signature / Signature

*Le cédant / Le cessionnaire*

Référence de publication: 2007124002/619/33.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05730. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Franco Megissi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 27.194.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2007*

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

*Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs de la société:

1. Monsieur Francis Weisgerber, ingénieur technicien, demeurant à Luxembourg qui est nommé administrateur-délégué
  2. Madame Andrée Dichter, employée privée, épouse Weisgerber Francis, demeurant à Luxembourg
  3. Monsieur Tom Weisgerber, employé d'Etat, demeurant à Luxembourg
- leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013.

L'assemblée décide de nommer commissaire aux comptes, la SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION SARL société à responsabilité limitée avec siège social à Luxembourg 246, rue de Beggen L-1220 Luxembourg, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

F. Weisgerber, A. Dichter, T. Weisgerber.

Référence de publication: 2007124003/619/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06183. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124004/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06740. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Royale Topaze S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 68.571.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2007124001/1429/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00886. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124009/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06747. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124010/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06749. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124011/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06753. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Exmoor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 125.594.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 1<sup>er</sup> septembre 2007 que:

- Ian Andrew Sandford résidant au 18, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, a transféré cinq cents parts sociales (500) à EI CYPRUS HOLDINGS LIMITED, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makarios III, 199, Neocleous House, P.C. 3030, Limassol, Cyprus.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007123960/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03305. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Mediterranean Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstross.

R.C.S. Luxembourg B 117.738.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124014/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08535. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**"Q.B.M. Consultants" Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.582.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124015/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08558. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**AMAC Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 88.293.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124016/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08564. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Gestion Magma S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 55.623.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 septembre 2007*

Monsieur Rossi Jacopo et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés surveillants de la société pour une période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

GESTION MAGMA S.C.A.

MARFI S.à.r.l.  
Gérant-Associé Commandité  
Signature

Référence de publication: 2007124022/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03527. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**A.C.T.S. Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 42.021.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007124017/2963/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05860. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**AG' Deco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 107.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124013/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08533. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**C D I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124012/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08567. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Simok S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 106.949.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 septembre 2007*

Monsieur De Bernardi Alexis, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Donati Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

SIMOK S.A.

A. De Bernardi / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007124023/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03550. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124008/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06745. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Paperass, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, Cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 75.087.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124007/8220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06741. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Tasselot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 78.664.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration prises en date du 8 octobre 2007*

Monsieur Carlo Dax prend la résolution suivante:

1. Il constate la démission de Messieurs Ronald Warot et Fabio Mazzoni, en tant qu'administrateurs de la société, avec date de prise d'effet respectivement au 24 septembre 2007 et 8 octobre 2007.

2. Conformément à l'article 4 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration constate la vacance de deux places d'administrateurs dans la société et décide de pourvoir à la première vacance en nommant Monsieur Christophe Davezac, administrateur de sociétés, né le 14 février 1964 à Cahors (France) résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur Ronald Warot, avec date de prise d'effet au 24 septembre 2007.

Ensuite, Monsieur Carlo Dax et Christophe Davezac, administrateur coopté, constituant le Conseil d'Administration, prennent ensemble les résolutions suivantes:

Ils décident de pourvoir à la deuxième vacance en nommant Monsieur Michael Gamo, employé privé, né le 21 août 1973 à Brazzaville, République du Congo, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Fabio Mazzoni.

Le mandat des deux nouveaux administrateurs prendra fin à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

L'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à la ratification des présentes résolutions ainsi qu'à l'élection définitive des deux nouveaux administrateurs.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124033/587/30.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05515. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Alpha Pyrenees Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renert.  
R.C.S. Luxembourg B 113.438.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124019/6534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06868. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Aura International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 121.043.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124030/1142/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03504. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Ceska Lipa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 99.780.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 4 juin 2007*

Monsieur Robert Reggiori, Monsieur De Bernardi Alexis et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

CESKA LIPA S.A.

R. Reggiori / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007124031/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04938. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Newluxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 122.871.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124027/1142/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03500. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Ulderich S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 103.175.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 septembre 2007*

Messieurs De Bernardi Alexis, Donati Régis, Vegas-Pieroni Louis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

ULDERICH S.A.

A. De Bernardi / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007124026/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03522. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Vimarense S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.134.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124357/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03601. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Electrical Enterprise Luxemburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.890.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124358/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03596. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Electrical Enterprise Luxemburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.890.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124364/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03599. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Lifeware Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 74.483.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007125004/2460/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08589. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Cale Finance S.A., Société Anonyme,**

**(anc. Wasidor Finance S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 99.373.

In the year two thousand and seven, on the nineteenth of September.

Before us the undersigned notary Jean Seckler, residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company (société anonyme) WASIDOR FINANCE S.A., with registered office in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 99.373, incorporated by deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, on the 5th February 2004, published in the Mémorial C number 417 of the 20th of April 2004.

The meeting is presided by Mr. Klaus Krumnau, juriste, professionally residing in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

The chairman appoints as secretary Miss Jutta Mertes, private employee, professionally residing in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

The meeting elects as scrutineer Mr. Jürgen Fischer, chartered accountant, professionally residing in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

*Agenda:*

1.- Change of the name of the company into CALE FINANCE S.A..

2.- Amendment of article 1, paragraph 1, of the articles of incorporation.

3.- Amendment of article 6, paragraph 3, of the articles of incorporation.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

*First resolution*

The meeting decides to change the name of the company into CALE FINANCE S.A.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the first paragraph one of article one of the articles of incorporation to read as follows:

« **Art. 1. (Paragraph 1).** There exists a company (société anonyme) under the name of CALE FINANCE S.A.»

*Third resolution*

The meeting decides to amend the third paragraph one of article six of the articles of incorporation to read as follows:

« **Art. 6. (Paragraph 3).** The company shall be bound by the sole signature of the Board of Director's delegate or by the collective signature of two directors.»

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WASIDOR FINANCE S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 99.373, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2004, publié au Mémorial C numéro 417 du 20 avril 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Klaus Krumnau, juriste, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Jutta Mertes, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jürgen Fischer, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- 1.- Changement de la dénomination de la société en CALE FINANCE S.A.
- 2.- Modification de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts.
- 3.- Modification de l'article 6, alinéa 3, des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en CALE FINANCE S.A.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. (Alinéa 1<sup>er</sup>).** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CALE FINANCE S.A.»

*Troisième résolution*

« **Art. 6. (Alinéa 3).** La société sera engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. Krumnau, J. Mertes, J. Fischer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 octobre 2007, Relation GRE/2007/4196. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 octobre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007124989/231/104.

(070143833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Lifeware Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 74.483.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007125005/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08598. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**EMI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.773.

*Auszug der Ausserordentliche Generalversammlung vom 11. Juli 2007*

Die Generalversammlung hat einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung nimmt den Rücktritt der Herren Walter Oehm und Johannes Güllekes als Verwaltungsratsmitglieder an.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt folgende Personen als neue Verwaltungsratsmitglieder

- Herr Wolfgang Scholer, Speditionskaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 15. Dezember 1984, wohnhaft in D-54518 Sehlem, 1, Am Sonnenhügel (Deutschland);

- Frau Heike Roth geborene Robold, Privatangestellte, geboren in Königstein/Hochtaunuskreis (Deutschland), am 7. Februar 1963, wohnhaft in D-54332 Wasserliesch, Hauptstrasse 35 (Deutschland).

Ihr Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, Herrn Wolfgang Scholer als Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

*Versammlung des Verwaltungsrates*

Im Anschluss an die vorstehende Generalversammlung hat sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft EMI S.A. zusammen gefunden, der aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herr Hermann Josef Scholer, Kaufmann, wohnhaft in D-54290 Trier, 59, Karl-Marx-Strasse (Deutschland);
- Herr Wolfgang Scholer, Speditionskaufmann, wohnhaft in D-54518 Sehlen, 1, Am Sonnenhügel (Deutschland);
- Frau Heike Roth geborene Robold, Privatangestellte, wohnhaft in D-54332 Wasserliesch, Hauptstrasse 35 (Deutschland).

Alle Mitglieder des Verwaltungsrats sind hier anwesend und nehmen folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der Verwaltungsrat beschliesst, nach Genehmigung der Generalversammlung der Aktionäre, Herrn Wolfgang Scholer als Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen.

*Zweiter Beschluss*

Der Verwaltungsrat ernennt Herrn Wolfgang Scholer ebenfalls zum Verwaltungsratsvorsitzenden.

Gezeichnet: H. J. Scholer, H. Robold, W. Scholer, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, Relation: LAC/2007/17756. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 24. September 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007124955/202/41.

(070143529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Mittelmeer S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 132.507.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société anonyme NATURWERK S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, ici dûment représentée par un de ses administrateurs-délégués Monsieur Ricardo Sanchez, conseiller d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

2.- La société anonyme ANTAR INVEST S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, ici dûment représentée par un de ses administrateurs-délégués Monsieur Ricardo Sanchez, préqualifié.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de MITTELMEER S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), représenté par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La société se trouve engagée par la signature collective d'un administrateur de catégorie A et d'administrateur de catégorie B.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société anonyme NATURWERK S.A., prédésignée, mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit actions . . . . .	1.498
2.- La société anonyme ANтар INVEST S.A., prédésignée, deux actions . . . . .	<u>2</u>
Total: mille cinq cents actions . . . . .	1.500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de deux mille six cent cinquante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Est appelée à la fonction d'administrateur de catégorie A:
  - Madame Sandra Cortinovis, avocate à la Cour, née à Saint-Louis, (France), le 11 mars 1973, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen;
- 3.- Sont appelées aux fonctions d'administrateurs de catégorie B:
  - La société anonyme NATURWERK S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 26.237), et
  - La société anonyme ANтар INVEST S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 81.297).
- 4.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société civile FIDUCIAIRE FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 1485.
- 5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.
- 6.- Le siège social est établi à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Sanchez, Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 octobre 2007. Relation GRE/2007/4419. — Reçu 1.500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 octobre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007124900/231/135.

(070143567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Jerren International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 103.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2007125028/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05077. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**KLC Holdings XII S.A., Société Anonyme,  
(anc. Cannelle Holding S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 98.670.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KLC HOLDINGS XII S.A. (anc. CANNELLE HOLDING S.A.)*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007125007/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06221. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**INDUSTRI KAPITAL Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 122.621.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG II S.à r.l.*

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007125006/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06226. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Becon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 132.603.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.



A comparu:

Monsieur Bart Embrechts, conseil économique, né le 5 avril 1976 à Leuven (Belgique) et demeurant professionnellement à L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.

Lequel comparant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BECON S.à r.l.

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Mamer.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet le conseil économique, la prestation de services administratifs, le commerce en général, ainsi que toutes opérations commerciales, financières et industrielles s'y rattachant directement ou indirectement.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cinq cents parts (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

**Art. 6.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans la distribution des bénéfices.

**Art. 7.**

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par décision de l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations, ainsi que la durée de leur mandat.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 11.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

**Art. 13.** Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés et révocables par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la ou les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre 2007.

#### *Souscription et libération du capital social*

Toutes les parts sociales sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur Bart Embrechts, préqualifié.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire moyennant certificat bancaire.

#### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Monsieur Bart Embrechts, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée du gérant.

2. Le siège de la société est établi à l'adresse suivante:

L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Embrechts, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, LAC/2007/29180. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 octobre 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007126242/202/103.

(070145103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

### **Bureau d'Assurances Nico Hansen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.609.

#### — STATUTS

L'an deux mille sept, le trois octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Monsieur Nico Hansen, employé privé, né à Differdange, le 31 mars 1969, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur,

lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

### **Titre I<sup>er</sup> .- Objet - raison sociale - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de BUREAU D'ASSURANCES NICO HANSEN S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet les opérations d'agence et de conseil en assurance. Elle peut effectuer toutes opérations d'assurances par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières de nature à faciliter ou à développer directement ou indirectement son activité sociale

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, souscrites par l'associé unique Monsieur Nico Hansen, employé privé, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2007.

##### *Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent cinquante euros.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
- 2.- Monsieur Nico Hansen, employé privé, né à Differdange, le 31 mars 1969, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Hansen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 octobre 2007. Relation GRE/2007/4494. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 octobre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007125994/231/107.

(070145194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Eikon Invest III S.A., Société Anonyme,  
(anc. Eikon Invest III Holding S.A.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 82.133.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of September.  
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of EIKON INVEST III HOLDING S.A., R.C.s. Luxembourg B 82.133, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, dated April 27th, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1109 of December 5th, 2001.

The Articles of Incorporation have been amended some times and for the last time pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, dated July 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 943 of September 12, 2003.

The meeting begins at two p.m., Mrs Bérénice Kunnari, private employee, with professional address in Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer; Mr David Giannetti, private employee, with professional address in Luxembourg

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the twenty-nine thousand (29,000) shares with a par value of five euro (5.-) each, representing the total corporate capital of one hundred and forty-five thousand euro (145,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting and the members of the Bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change of the object of the Company from a 1929 holding company into a fully taxable company.
2. Change of the corporate name of the company from EIKON INVEST III HOLDING S.A. into EIKON INVEST III S.A.
3. Subsequent amendment of articles 1 and 4 of the Articles of Incorporation.
4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and after having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

*First resolution*

The object of the Company is changed from that benefiting from the 1929 Holding company regime to that of a fully taxable company.

*Second resolution*

The Meeting decide to change the corporate name of the company from EIKON INVEST III HOLDING S.A. into EIKON INVEST III S.A.

*Third resolution*

As a consequence of the resolutions taken, the Meeting decide to modify the articles 1 and 4 of the Company's Articles of Incorporation so that they are read as follows:

« **Art. 1.** There is hereby established a societe anonyme under the denomination of EIKON INVEST III S.A.»

« **Art. 4.** The corporate objects of the Company are (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind and contracts thereon or related thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above). The Company may also acquire, hold and dispose of interests in partnerships and other entities.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities under a programme or a stand alone basis. The Company may lend funds including the proceeds of any bor-

rowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate purposes.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at two fifteen p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de EIKON INVEST III HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg B 82.133, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 27 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 1109 du 5 décembre 2001.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 30 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 943 du 12 septembre 2003

La séance est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur David Giannetti, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg

Madame la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-neuf mille (29.000) actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent quarante-cinq mille (145.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de l'objet social de la Société de celui de société holding 1929 en celui de société pleinement imposable.
2. Changement de la dénomination sociale de la société de EIKON INVEST III HOLDING S.A. en EIKON INVEST III S.A.
2. Modification subséquente des articles 1<sup>er</sup> et 4 des statuts.
3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### *Première résolution*

L'objet social de la Société est changé de celui bénéficiant du régime de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société de EIKON INVEST III HOLDING S.A. en EIKON INVEST III S.A.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions prises ci-avant, l'Assemblée décide de modifier les articles 1 et 4 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EIKON INVEST III S.A.»

« **Art. 4.** La Société a pour objet social (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portants sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus). La Société peut aussi acquérir, détenir ou céder des participations dans des sociétés de personnes ou d'autres entités.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission d'actions et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances dans le cadre d'un programme ou d'une émission isolée. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, à condition que l'opération ou le contrat ne soient pas incompatibles avec les objets ci-devant énumérés.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. Kunnari, R. Thill, D. Giannetti, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007. LAC/2007/28181. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007125602/5770/153.

(070144296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**Symmetria SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 620.000,00.**

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 132.644.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, Notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Abdullah Solmaz, Gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1979 à Elazig (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

2. Monsieur Yusuf Solmaz, Commercial, né le 3 décembre 1983 à Elazig (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

3. Monsieur Abdulahmit Solmaz, Maçon, né le 1<sup>er</sup> février 1978 à Palu (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières Les Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

4. Monsieur Giyaseddin Solmaz, Maçon, né le 3 mars 1973 à Palu (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

5. Madame Gullu Solmaz, sans profession, née Ogul le 25 janvier 1954 à Bingol (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

ici représentés par Monsieur Abdullah Solmaz, Gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1979 à Elazig (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal, en vertu de procurations sous seing privé données le 22 septembre 2007.

Lesquelles procurations, après signature ne varient par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent vouloir constituer et dont ils ont arrêté, les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SYMMETRIA SA.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Peppange.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, l'activité d'entrepreneur de construction.

La prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services aux sociétés du groupe auquel elle appartient, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et encore accomplir toutes autres opérations à favoriser l'accomplissement de son objet social.

### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 620.000,- (six cent vingt mille euros), représenté par 62.000 (soixante-deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, aux choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.

Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Toutefois, le Cédant comme le Cessionnaire sont tenus d'informer le Conseil d'Administration de la cession dans les quinze jours de celle-ci.

En dehors du cas précité et hormis le cas d'un accord de tous les actionnaires, toute transmission d'actions pour cause de mort à un non-actionnaire autre qu'un descendant en ligne directe ou le conjoint survivant et toute cession ou trans-



mission d'actions entre vifs à un non actionnaire est soumise au droit de préemption des autres actionnaires s'exerçant selon les modalités suivantes:

a. Tout actionnaire désireux de céder ses actions à un tiers est obligé de notifier son intention par lettre recommandée au Conseil d'Administration ainsi qu'à tous les autres actionnaires. Cette notification comprend l'identité du (des) cessionnaire(s) éventuel(s), le nombre des actions à céder, ainsi que le prix et les conditions auxquels la cession devrait s'opérer.

b. Les autres actionnaires bénéficient d'un droit de préemption proportionnel au nombre d'actions détenues.

c. Ce droit de préemption s'exerce pendant un délai de 60 jours depuis la notification prévue au point a. ci-dessus: les actionnaires désireux de préempter informeront l'actionnaire cédant et le Conseil d'Administration par lettre recommandée de leur intention et du nombre d'actions qu'ils désirent préempter.

En l'absence de notification dans ce délai, les actionnaires sont censés de manière irréfragable avoir renoncé à leur droit de préemption.

d. Au cas où les actions devant être cédées n'auraient pas toutes été préemptées, le Conseil d'Administration informe tous les actionnaires d'une absence de préemption totale par lettre recommandée.

Les actionnaires disposent alors d'un délai supplémentaire de 30 jours à la suite de la date de la notification pour exercer leur droit de préemption sur le solde des actions non préemptées au prorata de leur participation au capital.

Les actionnaires indiqueront leur volonté de préempter par voie de lettre recommandée à l'actionnaire cédant et au Conseil d'Administration.

e. Au cas où la procédure de préemption ci-dessus décrite n'aboutirait pas faute de rachat de la totalité des actions, les actionnaires autres que le cédant, désigneront dans un délai de trois mois et par écrit, le cessionnaire de leur choix.

En l'absence de désignation à l'issue de ce délai, l'actionnaire cédant pourra réaliser son projet de cession selon les conditions prévues sans sa notification initiale.

Les règles relatives au droit de préemption sont applicables peu importe la forme juridique de la cession: vente, don, échange ou autre. L'inobservation de ce droit entraînera la nullité de la cession intervenue, tant entre les parties que vis-à-vis de la société.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

### Administration - Surveillance

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Le mandat d'administrateur est gratuit sauf décision contraire de l'Assemblée générale.

Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent. Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins vingt-quatre heures avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en conseil.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Par simple décision du conseil d'administration, la société peut établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 11.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signé par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 13.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 14.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, sinon à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable précédent à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.

**Art. 16.** L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

**Art. 17.** L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des comptes annuels et sur l'affectation des résultats, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et au commissaire et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

**Art. 18.** L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

**Art. 19.** Le conseil d'administration respectivement le commissaire sont en droit de convoquer des assemblées ordinaires et extraordinaires.

Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils seront déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

**Art. 20.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.

**Art. 21.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande. Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par un administrateur.

### Année Sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

**Art. 22.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 23.** Chaque année à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration soumettra le bilan de la société et le compte de pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

**Art. 24.** L'excédent créditeur du compte de pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration, en deans les limites fixées par l'assemblée générale.

En respectant les prescriptions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 25.** La société pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts.

**Art. 26.** Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

### Disposition Générale

**Art. 27.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### Dispositions transitoires

L'assemblée générale annuelle se réunira au siège, le troisième mardi du mois de juin de chaque année à 10 heures, et pour la première fois, en l'an 2009.

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Par dérogation à l'article 12 des statuts, le premier administrateur délégué sera nommé par l'assemblée générale qui se tient immédiatement après l'assemblée constitutive.

Par dérogation à l'article 8 des statuts le premier président sera nommé par l'assemblée générale qui se tient immédiatement après l'assemblée constitutive.

#### Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire à toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, comme suit:

	Actions
Monsieur Abdullah Solmaz, précité: . . . . .	26.278
Monsieur Yusuf Solmaz, précité: . . . . .	1.122
Monsieur Abdulahmit Solmaz, précité: . . . . .	8.400
Monsieur Giyaseddin Solmaz, précité: . . . . .	11.200
Madame Gullu Solmaz, précitée: . . . . .	15.000
Total: . . . . .	62.000

Les 26.278 actions souscrites par Monsieur Abdullah Solmaz, précité, ont été entièrement libérées à leur valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action, par l'apport en nature fait par Monsieur Abdullah Solmaz de:

1) 29,80% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français BATI NORD EST SARL ayant son siège social à F-57360 Amneville, Zone d'activité Sirius, constituée le 7 mai 1999, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 423.030.766,

2) 73,75% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français THALASSO PISCINES NORD EST SARL ayant son siège social à F-57360 Amneville Les Thermes, 2, rue du Maréchal Molitor, constituée le 23 décembre 2003, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 451.577.597,

3) 48,75% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français M.N.E. SARL ayant son siège social à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Marechal constituée le 7 mai 2001, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 438.124.406,

- Les 1.122 actions souscrites par Monsieur Yusuf Solmaz, précité, ont été entièrement libérées à leur valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action, par l'apport en nature fait par Monsieur Yusuf Solmaz de:

1) 25% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français THALASSO PISCINES NORD EST SARL ayant son siège social à F-57360 Amneville Les Thermes, 2, rue du Maréchal Molitor, constituée le 23 décembre 2003, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 451.577.597,

- Les 8.400 actions souscrites par Monsieur Abdulahmit Solmaz, précité, ont été entièrement libérées à leur valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action, par l'apport en nature fait par Monsieur Abdulahmit Solmaz de:

1) 30% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français BATI NORD EST SARL ayant son siège social à F-57360 Amneville, Zone d'activité Sirius, constituée le 7 mai 1999, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 423.030.766,

- Les 11.200 actions souscrites par Monsieur Giyaseddin Solmaz, précité, ont été entièrement libérées à leur valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action, par l'apport en nature fait par Monsieur Giyaseddin Solmaz de:

1) 40% du capital social qu'il détient dans la société à responsabilité limitée de droit français BATI NORD EST SARL ayant son siège social à F-57360 Amneville, Zone d'activité Sirius, constituée le 7 mai 1999, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 423.030.766,

- Les 15.000 actions souscrites par Madame Gullu Solmaz précitée, ont été entièrement libérées à leur valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action, par l'apport en nature fait par Madame Gullu Solmaz de:

1) 50% du capital social qu'elle détient dans la société à responsabilité limitée de droit français M.N.E. SARL ayant son siège social à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Marechal constituée le 7 mai 2001, et inscrite au registre de Commerce de F-57000 Metz sous le numéro 438.124.406,

lesquels apports sont évalués en totalité à EUR 620.000,- et ont fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par un réviseur d'entreprises, Monsieur Didier Kazenas demeurant professionnellement à L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise, lequel rapport daté du 9 juillet 2007, qui reste annexé au présent acte, conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports qui correspondent au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.»

La preuve du transfert des susdites parts sociales a été apportée au notaire par une déclaration du gérant de la société BATI NORD EST SARL, une déclaration du gérant de la société THALASSO PISCINES NORD EST SARL, une déclaration du gérant de la société M.N.E. SARL lesquelles déclarations restent annexées au présent acte.

Suite aux apports qui précèdent, la société SYMMETRIA SA, détient: 99,80% du capital social de la société BATI NORD EST SARL, 98,75% du capital social de la société THALASSO PISCINES NORD EST SARL, 98,75% du capital social de la société M.N.E. SARL et conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par celle du 3 décembre 1986, déclare vouloir bénéficier de l'exemption du droit d'apport.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 2.479,46.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Abdullah Solmaz, Gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1979 à Elazig (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

- Monsieur Yusuf Solmaz, Commercial, né le 3 décembre 1983 à Elazig (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal,

- Monsieur Abdulahmit Solmaz, Maçon, né le 1<sup>er</sup> février 1978 à Palu (Turquie) demeurant à F-57280 Maizières-lès-Metz, 13, rue Laurent Charles Maréchal.

3. A été appelé aux fonctions de Commissaire: Monsieur Thierry Grun, Expert-Comptable, né le 6 décembre 1961 à Metz (F-57000), demeurant à F-57140 Pleisnois, 30bis, rue Jeanne d'Arc. Le mandat du commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

4. Le siège social de la société est fixé à L-3391 Peppange, 1, rue de l'église.

5. Par dérogation à l'article 12 des statuts, Monsieur Abdullah Solmaz est nommé Administrateur-Délégué à la gestion journalière de la société SYMMETRIA SA. Il peut engager la société par sa seule signature.

5. Par dérogation à l'article 8 des statuts, Monsieur Abdullah Solmaz est nommé Président du Conseil d'Administration de la société SYMMETRIA S.A.

#### Clôture

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait que la société nouvellement constituée doit introduire une demande pour faire le commerce. Sur ce, les comparants ont déclaré faire eux-mêmes les démarches nécessaires à ces fins.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec nous Notaire la présente minute.

Sign: A. Solmaz, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007. LAC/2007/29134. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007126304/208/309.

(070145815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

#### **Investment Solutions, Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 87.158.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125291/242/12.

(070143497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

#### **Hoist Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 59.947.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007125262/5770/12.

(070143452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Pennant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 1.417.100,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 109.174.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125236/242/13.

(070143213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Valera Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 21.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 69.095.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 6 septembre 2007 à Luxembourg*

L'associé unique de la Société a décidé:

1. de nommer Monsieur Robert Sedgley, avec adresse professionnelle au 3B, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg, en tant que gérant de la société avec effet au 26 décembre 2006.

2. de prendre acte des démissions de Monsieur Robert Sedgley et Monsieur Kevin O'Kelly-Lynch et de nommer en remplacement en tant que gérants de la Société avec effet au 6 septembre 2007, Monsieur Anton Stadtbauer et Monsieur Mike Hawley, avec adresse professionnelle au 3B, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Le conseil de gérance se constitue à présent comme suit:

- Monsieur Michelangelo Stefani;
- Monsieur Anton Stadtbauer; et
- Monsieur Mike Hawley.

3. de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 3B, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour extrait

VALERA HOLDINGS S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124623/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09882. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**AmCo Immobilière Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 107.328.

EXTRAIT

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 septembre 2007 de transférer le siège social de la société du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124624/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05226. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**BERNARD & Associés, Société Civile.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg E 467.

—  
A la suite de différentes cessions, dûment acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil, les parts de la Société sont réparties comme suit:

1) Monsieur Bob Bernard, diplômé HEC (Paris), demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, avenue de la Faïencerie, 123, détient 30 parts de la Société.

2) Monsieur Christian Bernard, conseil économique, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, avenue de la Faïencerie, 123, détient 15 parts de la Société.

3) Monsieur Eric Bernard, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, avenue de la Faïencerie, 123, détient 55 parts de la Société.

Luxembourg, le 30 septembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour BERNARD & ASSOCIES

E. Bernard

Référence de publication: 2007124583/3361/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05003. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Promobilia Cursum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 129.225.

—  
Par décision du Conseil d'administration en date du 8 octobre 2007, le siège social de la société a été transféré du 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg à 8, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124626/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03453. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**N.I.M. Company, Nord Investment Management Company Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.679.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 août 2007 au siège social de la société*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124625/734/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00066. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.468.

A partir du 14 septembre 2007 et suite au changement de la dénomination de la société LuxCo 36 S.à r.l. en EP COURCELLES 1 S.à r.l.;

l'associé unique de LuxCo 24 S.à r.l. est à modifier comme suit:

EP COURCELLES 1 S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (R.C.S. Luxembourg B 130026).

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour avis sincère et conforme

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007124568/680/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07988. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Edder S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 103.148.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 13 août 2007 que la démission de M. Joost Tulkens en tant qu'administrateur est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> août 2007.

M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg a été nommé nouvel administrateur avec effet immédiat. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2012.

Luxembourg, le 13 août 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007124640/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05007C. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Foncière Medicis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.779.

*Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 26 janvier 2007*

- La société LOUV S.à r.l. est désignée Président du Conseil d'Administration. Cette dernière assumera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur soit, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007124664/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04103. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Chronax S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 617.125,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Leon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.432.

## EXTRAIT

En date du 20 septembre 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:



- La démission de Monsieur Joost Tulkens, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> août.
- Monsieur Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007124661/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05015. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Nacarat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 46.005.

—  
*Extract of the resolution taken by the Board of Directors, on September 7th, 2007*

- The Company EFFIGI S.à r.l., Director, having as permanent representative Mrs Antonelle Graziano, RCS Luxembourg B-107313, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, as Chairman of the Board of Directors, for the whole duration of its mandate as Director, until the Annual General Meeting of the year 2008.

*Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration le 7 septembre 2007*

- La société EFFIGI S.à r.l., Administrateur, ayant comme représentant permanent Madame Antonella Graziano, inscrite au RCS de et à Luxembourg sous le numéro B-107313, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée Président du Conseil d'Administration. Elle occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale en 2008.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

For true copy/Certifié sincère et conforme

NACARAT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007124690/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04110. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Spotclark S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 1.119.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.470.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 20 septembre 2007 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Joost Tulkens en tant que gérant est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> août.
- Monsieur Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2007 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007124653/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05024. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Titan Series Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 109.087.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil de Gérance tenue en date du 27 juin 2006 que la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg est élu nouveau Commissaire aux Comptes avec effet immédiat et ce jusqu'au 21 juin 2012.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007124650/724/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05026. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Blufin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 95.872.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 août 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Madame Catherine Guffanti en remplacement de Monsieur Jean Lambert administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par l'Administrateur coopté depuis la date de sa cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que le mandat d'administrateur de Mme Catherine Guffanti, administrateur coopté, prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2008.

Extrait sincère et conforme

BLUFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124550/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09970. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Grand Tour Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.486.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2011.

Extrait sincère et conforme

GRAND TOUR ESTATE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124549/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09962. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Rewind Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 72.812.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 août 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme  
REWIND FINANCE SA  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007124551/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**"Wirth-Toussaint s.à r.l.", Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.  
R.C.S. Luxembourg B 113.103.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124801/1067/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 octobre 2007, réf. DSO-CJ00087. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Velodo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 73.127.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 août 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme  
VELODO S.A.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007124552/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09968. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Textile Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 90.716.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme

TEXTILE INVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124553/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09972. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Delta Ceres S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 123.907.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 17 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124813/1067/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 octobre 2007, réf. DSO-CJ00086. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 46 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 131.522.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 14 août 2007 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 993, a vendu ses 500 parts sociales ordinaires à LUXCO 47 S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131 523.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant unique

Signature

Référence de publication: 2007124746/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04533. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Aqua-Rend, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 26.567.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 26 septembre 2007*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Eric Nols, Vincent Scarfo, Vincent Planche et Alain Léonard en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008,
2. de réélire KPMG AUDIT S.à r.l, Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

*Pour AQUA-REND*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

Référence de publication: 2007124716/34/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00531. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Antiques Orient SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 93.605.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 17 octobre 2007.

*Signature.*

Référence de publication: 2007124816/1067/12.

Enregistré à Diekirch, le 11 octobre 2007, réf. DSO-CJ00085. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): J. Tholl.*

(070143608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Menelaus S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 38.943.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue anticipativement du 12 septembre 2007*

- La démission des sociétés FINDI Sàrl, LOUV Sàrl et MADAS Sàrl de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.
- Mme Nicole Thirion, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mme Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mme Valérie Di Bartolomeo, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Fait à Luxembourg, le 12 septembre 2007.

Certifié sincère et conforme

MENELAUS S.A.

N. Thirion / N. Piccione

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007124676/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08706. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Nova/Paul Investments s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 8.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 108.224.

—  
EXTRAIT

L'associé unique NOVA GENERAL PARTNER LIMITED de la société NOVA / PAUL INVESTMENTS Sàrl a transféré son siège social du 80-82, Schomberg House, Pall Mall, GB - SW1 5HF Londres au 3rd Floor, 11 Strand, London WC2N 5HR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP Sàrl

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007124792/6762/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06234. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 50 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 131.540.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 5 septembre 2007 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 993, a vendu ses 500 parts sociales à EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121 620.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Gérant*

Signature

Référence de publication: 2007124764/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04527. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 48 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 131.524.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 5 septembre 2007 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 993, a vendu ses 500 parts sociales à EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121 620.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Gérant*

Signature

Référence de publication: 2007124761/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04528. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 47 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.523.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 14 août 2007 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 993, a vendu ses 500 parts sociales à EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121 620.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2007124759/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04531. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Alzette European Clo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 101.870.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue au siège de la Société le 26 septembre 2007, que:

les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Robert Jan Schol en tant que président du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007124737/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00483. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LuxCo 37 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.025.

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 7 septembre 2007 que l'associé a accepté:

\* la démission avec effet immédiat de TMF CORPORATE SERVICES S.A. en tant que gérant de la Société,

\* la nomination avec effet immédiat et pour une durée indéterminée en tant que gérants de la Société de:

- John Henry Lohman Jr, né le 25 mai 1959 à New York, USA, résidant au 7715 Edgeway Drive, Houston, Texas 77055, USA,

- Paul van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg,

- Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes, Grèce, ayant pour adresse professionnelle 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2007.

*Pour la société*

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007124727/805/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00482. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Green European Venture Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 77.091.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 juillet 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel et Monsieur Sinan Sar, tous deux ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur

- Monsieur Sinan Sar, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

*Pour GREEN EUROPEAN VENTURE CAPITAL S.A.*

G. Birchen

*Administrateur*

Référence de publication: 2007123754/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02469. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070141520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.